

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e. chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Monaco, le 17 Juillet 1864.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 29 juin dernier, a nommé Gouverneur Général, par interim, de la Principauté, pendant l'absence de S. Exc. M. le Baron Imberty, M. le Chevalier de Castellet, Vice-Président du Conseil d'Etat.

NOUVELLES LOCALES.

Nous apprenons que S. A. S. le Prince Charles III, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé à Kissingen le 8 de ce mois et y est logé à l'hôtel de Russie qui avait été retenu à l'avance.

Madame la Princesse Douairière, venant de Stuttgart est également arrivée dans cette résidence où le séjour de Leurs Altesses Sérénissimes doit se prolonger jusqu'au commencement d'août.

Le Prince s'est empressé de rendre visite à Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie, ainsi qu'à Sa Majesté le Roi de Bavière.

Les bains de Kissingen sont cette année le rendez-vous d'un grand nombre de Souverains et de Princes, parmi lesquels, outre l'Empereur Alexandre, le Roi Louis II et le Grand Duc héritier de Russie, se sont trouvés réunis l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, le Roi Charles et la Reine Olga de Wurtemberg, le Grand Duc d'Oldembourg le Duc de Nassau, le Prince Charles de Bavière, le Prince de Hesse-Darmstadt etc., ainsi que plusieurs Ministres étrangers, parmi lesquels figurent en première ligne le Prince Gortchakoff et le Comte de Rechberg.

M. le Gouverneur Général de la Principauté est parti, cette semaine, pour aller prendre les eaux de Vichy, qui lui ont été recommandées par les médecins à la suite de la longue maladie qu'il a essuyée cet hiver.

Nous espérons que l'efficacité de ces eaux rétabliront complètement la santé de Son Excellence.

On plante dans ce moment des palmiers dans les jardins du Casino. Ces palmiers viennent, comme ceux qui ornent le quai Masséna à Nice, de la Bordighiera, ville située sur la rivière de Gênes, à douze kilomètres de Menton. Ces vieux fils du désert, comme les nomment les poètes, semblent perdre peu à peu l'horreur que les campagnes habitées leur

inspiraient autrefois, car l'expérience que l'on a faite de leur acclimatation dans le jardin du Prince a parfaitement réussi.

L'administration du Casino attend incessamment de Paris un grand et magnifique kiosque tout en fer. Ce kiosque sera placé dans un des angles du jardin, à gauche de la terrasse de l'établissement, en face de la mer. On nous assure qu'il est destiné à servir de salle d'orchestre à la musique pendant la saison d'été.

L'oïdium a fait son apparition à Monaco et nous avons le regret d'annoncer que des treilles et des vignes, offrant, il y a peu de jours, les plus belles espérances, sont aujourd'hui grandement atteintes par ce fléau. Cependant, comme le climat de la Principauté se prête à merveille à la guérison de toutes les maladies, on pourrait aviser peut-être encore à celle-ci, en recourant au soufrage. Si on néglige d'employer ce moyen suprême, il est à craindre que la récolte des raisins ne se trouve fortement compromise.

COURRIER DE LA PLAGE.

— Ils étaient deux: l'un du sexe noble, l'autre du sexe beau, et venaient de Paris.

— Et venaient de Paris!

C'est bon à dire!

Comment le savez-vous?

Jouant au commissaire inspecteur vous leur avez donc demandé leurs papiers?

— Nullement.

A Monaco on a bien autre chose à faire.

Mais croyez-m'en sur parole.

Ils en étaient.

Est-ce d'ailleurs qu'il est possible de se méprendre sur l'identité des parisiens et des parisiennes.

Ne traînent-ils pas avec eux ce sac à malice tout rempli de bêtises qui les fait reconnaître entre tous, comme autrefois les T. F gravés en lettres de feu sur l'épaule du forçat le faisaient distinguer entre mille.

— Oh! monsieur!

— Vous dites?

— Pourquoi, insulter ainsi ces chers athéniens de la France.

— D'abord remarquez, je vous prie, que je ne les insulte point et qu'un historien, que je sache, n'a jamais passé pour un Mirecourt pour avoir narré des vérités et qu'ensuite je ne tiens pas mes parisiens pour des Athéniens.

— Expliquez-vous alors!

— J'accouche; et pas d'une souris comme vous allez voir.

Cinq heures venaient de sonner à l'horloge du Palais des Princes de Monaco.

La plage des bains regorgeait de ces amphibies, qui, chaque soir, se laissent glisser dans l'humide élément.

On criait, on riait, on chantait, on dansait à tire-larigot.

C'était à devenir fou de joie que de voir et d'entendre ce désopilant bacchanal.

Il n'y avait plus ni hommes, ni femmes, comme dit l'Auvergnat.

Une immense Pyrrhique se poursuivait à grands renforts de bras, à grands renforts de jambes et d'exclamations variées.

On était au fort de la chose, et le délire atteignait à son comble.

Tout-à-coup... les cris cessent... les bras s'arrêtent, immobiles comme un balancier aux arrêts...., et les jambes se raidissent comme une corde tendue pour recevoir Blondin à travers les espaces.

Une voix a retenti!!!

Les oreilles se dressent.

Les jarrets se contractent et se disposent en jarrets de lutteur.

Le haut du corps s'incline en regardant la berge.

On est ouïe depuis les pieds jusqu'à la tête.

— Grand Dieu! allez-vous m'annoncer un malheur?

— Un malheur?

— Oui.

— Pourquoi faire?

— Alors, de grâce?

— Hé bien! ils étaient deux, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire:

L'un du sexe noble.

L'autre du sexe beau....

— Vite.

Après.

— Après!

L'air venait de vibrer d'un son aigu comme un son d'octavin et la brise portait à tous les tympans ces retentissantes paroles:

« M. Picard, l'eau est-elle salée là où vous êtes?

« On dirait qu'elle ne l'est pas là où je suis.

— Oh la pécote!

Vous aviez raison, monsieur!

Ils en étaient!

Ils en étaient!

On lit dans le *Journal de Nice* :

Dimanche dernier a eu lieu, dans l'Eglise Cathédrale, la publication de la Bulle Pontificale, qui d'strait le diocèse de Nice de la Province Ecclésiastique Italienne de Gènes, et la réunit à la Province d'Aix.

Cette pièce écrite, selon l'usage de Rome, tout entière en langue latine, a été lue du chœur, par M. l'Abbé Barnieu, vicaire général du Diocèse de Fréjus.

Mgr Jordany, évêque de Fréjus, délégué du Nonce Apostolique, présidait en chape et en mitre, cette imposante cérémonie, à laquelle le plus grand éclat a été donné.

Les principales autorités religieuses, civiles et militaires occupaient des places d'honneur. Un piquet d'élite du 3^e, avec sapeurs, tambours et musique en tête, formait la haie dans la grande nef.

La messe a été célébrée par l'un des chanoines du chapitre capitulaire. Pendant l'office, l'orgue alternait avec la musique militaire. Après le *Te Deum*, le *Domine Salvum fac Imperatorem* a été chanté avec accompagnement de musique militaire.

Au commencement de l'office, Mgr Jordany dans une courte mais éloquentة allocution a fait connaître le but de sa mission; il a mis en lumière les services éminents rendus par l'Empereur Napoléon III à la religion, et rappelé que l'antique diocèse de Nice, avait pendant quatorze siècles fait partie de l'église des Gaules, dans la province d'Embrun, avant d'appartenir à la province transalpine de Gènes, dont, irrévocablement aujourd'hui, elle est séparée par la volonté du Souverain Pontife, à la prière du glorieux souverain de la France.

Nous recevons d'Aix les nouvelles suivantes :

Le dépiquage du blé a commencé sur presque tous les points du territoire. Jusqu'à ce jour, le résultat paraît satisfaisant. On cite même tels propriétaires qui ont obtenu des rendements exceptionnels. Toutefois, à cause sans doute de la sécheresse, les terrains qui ont reçu une abondante fumure ne donnent, en général, qu'un produit fort médiocre. C'est le contraire qui a lieu pour les petites cultures.

La persistance de la sécheresse compromet sérieusement la récolte des denrées et légumes.

Quant aux arbres fruitiers, ils sont généralement assez vigoureux, mais absolument privés de fruits.

CATASTROPHE SUR LA SAÔNE, A LYON.

On nous écrit de Lyon, le 11 juillet :

Hier, entre deux et trois heures du soir, au moment où les gens désertaient la ville pour se rendre à la campagne, l'un des bateaux à vapeur de la Compagnie *les Mouches*, qui fait un service de voyageurs sur la Saône, embarquait au ponton du quai Saint-Antoine un grand nombre de personnes. Le bateau venait de reprendre sa marche et décrivait une courbe très prononcée, lorsque, par suite d'une fausse manœuvre, d'autres disent d'un choc contre un banc de gravier, il se pencha brusquement sur son flanc droit en oscillant avec force. Ce mouvement inattendu fit porter tous les passagers qui se trouvaient sur le pont vers la barrière, qui céda tout à coup et les laissa tomber au milieu de l'eau.

A cette immersion subite, des cris de détresse et de désespoir partirent de tous côtés. Les voyageurs qui se trouvaient dans les chambres du bateau, ne se rendant pas compte de l'accident et craignant de se voir couler à fond, criaient d'aborder.

Une affreuse panique s'était emparée de tout l'équipage; le mécanicien ne répondait plus aux ordres qu'on lui donnait, et tandis que les malheureux, hommes, femmes et enfants, qui venaient d'être jetés à l'eau, se cramponnaient les uns aux autres, en poussant des clameurs différentes, le bateau, sous la seule direction de l'homme placé à la barre, allait aborder à une cinquantaine de mètres du lieu du sinistre et, au milieu d'une confusion inexprimable, débarquait le reste de l'équipage et des passagers.

Alors, se passant à l'endroit même de l'accident, une de ces scènes terribles qu'il est impossible de décrire dans toute leur navrante réalité. C'était une mère qui, saisissant son enfant dans ses bras, essayait de le ravir à la mort; c'était une famille entière qui s'appelait pour la dernière fois et luttait contre l'élément prêt à l'engloutir. Enfin, après quelques minutes d'efforts désespérés tous ces malheureux disparaissaient de la surface de l'eau, et s'abîmaient au fond du fleuve en s'étreignant convulsivement. On ne vit bientôt plus surhager que les chapeaux, les ombrelles et les foulards échappés de leurs mains défaillantes. Presque tous ces infortunés ont été retrouvés sur le même point, enlacés par petits groupes de deux, trois et quatre personnes.

A l'instant même où venait d'arriver la catastrophe,

des barques et des canots se détachaient des deux rives de la Saône pour venir au secours des victimes; mais, malgré la promptitude déployée par les sauveteurs, on n'est parvenu à retirer de l'eau que quelques personnes qui avaient eu le rare bonheur de se trouver isolées. Quelques unes ont pu regagner le bord à la nage, les autres, au nombre de trente-cinq ou quarante, ont péri.

Le nombre des victimes eût été sans doute bien moindre, si la *Mouche*, au lieu de continuer sa route, avait stationné à l'endroit même du sinistre. On eût pu jeter aux naufragés les cordages, les barres et les agrès du bateau, et sauver ainsi beaucoup de monde; mais le trouble avait gagné tous les esprits, et le capitaine, qui aurait pu faire exécuter cet ordre, a péri victime de son dévouement en voulant sauver trois personnes à la fois.

Une demi-heure après la catastrophe, une foule considérable encombrait les quais et les bas ports des deux rives de la Saône, attendant dans une anxiété fiévreuse qu'on retirât les noyés. Un grand nombre de barques de la Société de sauvetage et d'autres canots faisaient des sondages avec des râteaux, des perches, des éperviers et des crocs. A chaque instant, on retirait quelque personne de l'eau, mais à l'état de cadavre. Vers les sept heures du soir, le nombre des noyés était de 30. On avait étendu tous ces malheureux sur un bateau où ils étaient exposés aux regards du public. Il y avait beaucoup plus de femmes que d'hommes: ces infortunés appartiennent à toutes les conditions, et leur âge varie entre vingt et quarante ans. Parmi eux, on remarquait deux jeunes filles, dont une, enlacée dans les bras de sa mère, semblait dormir d'un paisible sommeil.

Pendant toute la soirée, on voyait des gens éperdus courant çà et là et allant reconnaître parmi les naufragés ceux à qui ils pouvaient être attachés par les liens du sang ou de l'amitié.

Plusieurs d'entre eux ont été reconnus le soir même. Aujourd'hui encore, les noyés qui n'ont pas été réclamés sont exposés à l'hôpital et à la morgue, où chacun est admis à les voir.

LETTRE PARISIENNE

Je ne vois décidément rien de plus à la mode que la folie. Le vertige continue. Les tables et les esprits ne cessent pas de tourner. J'ai beau interroger l'horizon, je ne vois arriver de tous côtés que médiums, sorciers, faux prophètes, illuminés, pythoïsses, diseurs de bonne aventure, somnambules, évocateurs, spirites et autres faiseurs qui vivent grassement sur la faiblesse humaine et la crédulité publique!

M. Desbarolles fait annoncer à Paris sa septième conférence sur la chiromancie, car il y a pour l'entendre une telle foule, qu'il est toujours obligé de recommencer. Nous sommes à la septième répétition; quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

M. Alfred de Caston publie un ouvrage intitulé: *les Marchands de miracles*, et, tout en nous révélant l'immense tableau des aberrations du passé, nous montre que le présent lui-même léguera à l'avenir un riche héritage de superstitions et d'abominables pratiques.

Un journal allemand, en nous parlant des ravages que font les tables tournantes en Allemagne, avoue, de son côté, que ce n'est pas un temple, mais une infirmerie qu'il faut élever au culte nouveau, puisque la plupart des nouveaux croyants ont plutôt besoin d'ellébore que d'autre chose.

Vous avez vous-même publiée, dans votre dernier numéro, une épouvantable histoire des Etats-Unis, et l'effroyable folie de cette pauvre mère égorgeant ses enfants pour aller vivre dans le monde des esprits, sera, je l'espère, de nature à produire un salutaire effet sur la foule. C'est surtout en Amérique, en effet, que ces énervantes pratiques font le plus de mal et de progrès. Aux Etats-Unis, la table tournante et le magnétisme se mêlent à tout. Il n'est pas rare de voir un banquier consulter un médium ou une table pour connaître les variations de l'agio sur l'or. L'armée elle-même compte de nombreux partisans du magnétisme qui consultent une table, la veille d'une bataille, pour connaître leur sort le lendemain. On vend à New-York de petites tables construites pour faciliter les consultations. C'est l'autel du culte nouveau, et je n'ai pas besoin d'ajouter que ce commerce est florissant.

D'ailleurs, tout est bon, tout peut servir pour amorcer l'imbécillité humaine. Pour connaître l'avenir, les devins ont tout employé. Il est vraiment curieux de voir où va se nicher l'infailibilité des

faux prophètes. Les uns, comme les astrologues, consultent encore le soleil, la lune et les étoiles; les autres, interrogent les nuages et les vents; d'autres, enfin, voient tout dans l'eau et le feu.

En un mot, depuis la tête de l'âne jusqu'à la queue du chien, tout y a passé. Aussi les condamnations, non seulement de l'autorité religieuse, mais encore de l'autorité politique, n'ont-elles cessé de frapper ces pratiques superstitieuses, au fond desquelles il n'y a que mensonge et duperie.

Et, en effet, on n'a qu'à fouiller profondément ces histoires pour y découvrir la fraude de l'habile faiseur qui se joue du public. Je prends, par exemple, les deux anecdotes les plus curieuses et en même temps les plus sérieuses de notre histoire, puisqu'elles ont trouvé place dans Saint-Simon. Vous savez quel fut, à l'époque de la régence, le prestige des évocateurs. Laissons parler Saint-Simon:

Il s'agit, cette fois, du sorcier célèbre qui se fait appeler le comte Fénix de Belmonte, et qui montra, pour la première fois, les prodiges qui furent renouvelés plus tard par Cagliostro.

Le 18 avril 1720, deux mois après que Dubois eut revêtu la robe rouge, le régent donnait un grand souper au Palais-Royal. C'est à cette fête de nuit que le comte Fénix de Belmonte fut pour la seconde fois présenté au régent par M^{me} de Sabran.

Pénétrons dans la salle du souper. Il y avait là, autour d'une table, une vingtaine de convives, M^{me} la duchesse de Berry, M^{me} de Parabère, M^{me} de Sabran, et une dizaine de beautés. La partie masculine était représentée par le régent, le vicomte de Chavigny, les deux de Magny et le protégé de M^{me} de Sabran, le comte Fénix de Belmonte, qui assistait pour la première fois à un de ces soupers fins.

La réunion était animée, bruyante; le comte Fénix de Belmonte, qui était un beau conteur, tenait le dé de la conversation. Grand voyageur, il venait de parcourir l'Europe, l'Asie et l'Egypte, et il avait assisté en Orient aux expériences magiques des derniers descendants d'Hermès.

Frappé de ces récits merveilleux, le duc d'Orléans demanda au comte Fénix de Belmonte s'il pourrait le rendre témoin d'une scène d'évocation et le mettre en communication avec le personnage qu'il désignerait.

Le comte Fénix répondit que rien ne lui était impossible, quand il s'agissait de convaincre un homme de l'esprit et de l'intelligence du régent, et il ne demanda que quatre jours pour se préparer selon le rite oriental.

Rendez-vous fut pris pour le 23; on désigna les carrières de Vaugirard comme l'endroit le plus propice à ce genre d'expériences. Toutes les dames présentes sollicitèrent et obtinrent la permission d'accompagner le régent. On se rendit là comme à une partie de plaisir.

La nuit du 23 avril 1720, les habitants du petit village de Vaugirard durent être éveillés par un bruit inaccoutumé de voitures et de cavaliers. C'était la brillante société de Philippe d'Orléans qui se rendait dans les carrières pour voir si le comte Fénix de Belmonte accomplirait sa terrible et merveilleuse promesse.

Une heure sonnait quand le régent pénétra avec ses amis dans les profondeurs tortueuses, glacées et pleines de mystères des carrières depuis longtemps abandonnées de Vaugirard.

Le comte Fénix de Belmonte était à son poste.

Il présenta comme son aide indispensable un homme d'une haute stature, dont les traits disparaissaient sous une formidable barbe noire qui cachait presque tout son visage.

Dubois, que l'on avait entraîné, formait avec M^{me} la duchesse de Berry, M^{me} de Parabère et M^{me} de Sabran, un groupe en tête duquel se tenait le régent. Après quelques paroles échangées entre le comte Fénix et Philippe d'Orléans, ce dernier et le cardinal Dubois restèrent seuls au premier plan; les autres spectateurs furent disséminés sous la voûte, de manière à voir les apparitions, sans entendre ce que les morts et les vivants allaient se dire.

Le premier personnage appelé fut Sully.

Le comte Fénix prononça une formule cabalistique, et Sully apparut à huit ou dix pieds du régent.

Dubois demanda s'il pouvait s'approcher. Sur la réponse affirmative de l'évocateur, il s'élança sur

l'ancien ministre de Henri IV ; mais ses mains ne rencontrèrent que le vide, et pourtant, en se retournant, il vit Sully le regardant avec un sourire moqueur.

Il essaya alors de prendre la main que le grand ministre paraissait lui tendre ; mais, une seconde fois, ses doigts crispés se perdirent dans l'espace. Les dents du cardinal s'entrechoquèrent ; il se sentait mourir de frayeur. Quant au régent, malgré toute sa bravoure, il était fortement impressionné.

Le comte Fénix engagea le régent à se mettre en rapport avec Sully.

Philippe d'Orléans demanda alors à l'habile ministre qui, de son vivant, avait relevé les finances de Henri IV, ce qu'il pensait du nouveau système financier de Law.

Sully répondit que dépasser un but n'était pas l'atteindre et que le directeur de la Banque générale conduirait la France à sa ruine.

Le régent n'insista pas sur ce sujet et témoigna le désir de voir évoquer l'ombre de Louis XIV.

Après cinq minute d'attente, le vieux roi parut à la place où Sully venait de disparaître, comme par enchantement.

Le régent s'avança vers son grand-oncle.

— Sire, lui dit-il, en mettant un genou en terre, s'il est vrai qu'il n'y a rien de caché pour les morts, Votre Majesté doit savoir aujourd'hui à quel point je suis innocent des crimes d'empoisonnement que m'ont imputés quelques misérables !

Louis XIV fit un signe de tête approbatif, et Philippe d'Orléans reprit :

— Je crois avoir agi dans l'intérêt de la France et du jeune roi en prenant le pouvoir. Me pardonnez-vous ma résistance à votre dernière volonté, de même que je vous pardonne d'avoir perdu, brisé, déçu mon cœur et ma jeunesse ?

Le vieux roi ouvrit ses bras. Le régent se précipita de tout son cœur vers l'ancien maître de l'Europe ; mais, comme son premier ministre, il ne rencontra que le vide !

Pendant que Philippe d'Orléans, rassemblant ses esprits, cherchait à se remettre de la violente émotion qu'il venait de ressentir, Dubois demanda s'il était possible de faire sortir de sa tombe l'ombre du grand cardinal Richelieu.

Le comte Fénix fit une réponse affirmative, et le cardinal apparut bientôt dans sa robe rouge. On aurait dit qu'il allait présider un conseil au Louvre.

Dubois salua à la façon des grands d'Espagne, et commença par faire une pompeuse apologie de son système gouvernemental ; puis il termina en se donnant effrontément à Richelieu comme le continuateur de son œuvre.

Le grand cardinal avait écouté Dubois sans l'interrompre ; quand il eut fini son propre panégyrique, il lui fit signe d'approcher.

Le ministre du régent crut à quelque importante communication de l'autre monde, et, dominant sa peur, il s'avança de deux pas ; aussitôt il reçut la plus violente paire de soufflets qui soit jamais tombée sur une face patibulaire.

Les lumières du fond s'éteignirent, et une voix de stentor annonça que les évocations étaient terminées. En deux minutes, tout le monde fut dehors.

Le régent, dont le caractère mobile gardait peu de temps les mêmes impressions, riait comme un fou ; les dames faisaient chorus. Dubois vociférait contre l'évocat et les évocations.

Quand on remonta en voiture, on chercha vainement le comte Fénix de Belmonte. Le lendemain, le ministre fit inutilement chercher le comte Fénix ; il eut beau mettre toute la police à ses trousses, il lui fut impossible de le retrouver. La pièce jouée, les acteurs avaient disparu.

BIBLIOGRAPHIE.

VADE-MECUM DU MALADE ET DU TOURISTE

Aperçu sur les bains de mer, les villes d'eaux minérales et les villes d'hiver

PAR LE D^r HENRY VAN HOLSBECK

Directeur de la Revue internationale de l'électricité et de l'hydrologie médicales — chirurgien de l'Hospice Ste Gertrude de Bruxelles, etc.

L'ouvrage que vient de publier M. le docteur Henry Van Holsbeek et auquel il donne le titre mo-

deste de : *Vade-mecum du malade et du touriste*, est un de ces livres rares de nos jours, dont chaque page ménage au lecteur une surprise nouvelle. Au lieu de ressembler à ces publications dont le but consiste à tracer sous des formes spéciales et stéréotypées des itinéraires ou des conseils que personne ne suit, le *Vade-mecum* prend dès son but une allure élégante qui flatte l'esprit, une tournure sérieuse qui captive l'attention. L'homme de lettre et le savant y trouvent tous les deux de quoi satisfaire leur curiosité, de même que le malade y puise des renseignements du plus haut intérêt pour sa santé. M. Van Holsbeek est un homme qui sait plaire et instruire, et à qui par conséquent appartient mieux qu'à tout autre de donner des conseils. Laisant de côté les formules sèches des pédants, il établit ce qu'il avance au moyen de citations, empruntées aux hommes les plus éminents dans la partie qu'il traite, ou de preuves tirées d'observations qu'il a faites lui-même. Et il faut convenir que les preuves qu'il détache des études, auxquelles s'est livré, ne sont ni les moins sérieuses ni les moins concluantes. Aussi, bien que le lecteur soit ordinairement disposé à ajouter une foi plus grande, aux citations d'auteurs anciens et de grande renommée qu'aux raisons fournies par l'écrivain lui-même, on se sent tout prêt à accorder une confiance absolue à ce que dit M. le docteur Van Holsbeek. C'est qu'on voit que, dès la première page de son livre, il parle comme un maître compétent et dont les jugements dénotent un homme profondément versé dans l'observation des phénomènes qu'il rapporte.

A l'époque où l'on faisait précéder un ouvrage d'une longue préface, un homme habile, après l'avoir lue, pouvait se former une idée exacte de la forme, de la marche et des idées du livre qui suivait. En lisant attentivement l'avant-propos que M. Van Holsbeek place en tête de son *Vade-mecum*, on peut deviner aussi ce que sera son livre, les formes qu'il revêtira et les idées qu'il développera. Comme les grands maîtres dans l'art d'écrire, il s'est conformé aux bonnes traditions ; de sorte que l'on peut considérer cette partie de son ouvrage comme un exposé synthétique de ce qui s'y trouve développé.

Les malades et les touristes, qui fréquentent les stations balnéaires de l'Océan ou de la Méditerranée ou les villes d'eaux minérales, doivent se munir du *vade-mecum* de M. le docteur Van Holsbeek. On y trouve des conseils pour tout le monde, et pour ceux qu'affectent des maladies accidentelles ou chroniques, et pour ceux dont le tempérament ne réclame que des soins de circonstance.

Dans le paragraphe ayant pour titre : *modes d'administration de l'eau de mer*, il désigne les circonstances dans lesquelles l'eau de mer devient un puissant secours en médecine, soit comme agent thérapeutique, soit comme moyen hygiénique. Ce paragraphe est un des plus importants et des plus intéressants du *vade-mecum*. Nous le recommandons aussi d'une façon toute particulière à l'attention des personnes qui liront ce livre. L'auteur y indique avec un soin rempli de détails et de précautions la manière dont il importe de prendre les bains de mer afin qu'ils soient efficaces ou afin d'éviter qu'ils ne deviennent nuisibles. Il établit les avantages qu'offre chaque genre de bains en particulier, dans quelles dispositions il faut les prendre, et comment le *bain naturel*, le *bain à la lame*, le *bain par immersion*, le *bain par affusion*, et le *bain chaud*, sans trop différer dans leurs effets, réclament néanmoins des précautions diverses. Mais, comme les bains n'exercent pas seuls une influence sur l'état sani-

taire, que l'atmosphère maritime produit une action thérapeutique importante sur les malades, M. Van Holsbeek n'oublie point de dire que « considéré comme un moyen prophylactique et curatif, l'air des côtes, surtout lorsqu'on fait concourir au même but les immersions dans la mer, est peut-être le meilleur moyen de prévenir la plupart des maladies, qui dépendent des variations de la température ou du séjour prolongé dans une atmosphère humide et viciée par des émanations impures. Il est prouvé, continue-t-il, qu'en Angleterre, où les affections catarrhales dominent, surtout dans les villes, les habitants des plages restent étrangers à ces maladies. Il en est de même des affections scrofuleuses, qui sont en général assez rares dans les ports de mer, tandis que, de nos jours, on les voit se multiplier ailleurs avec une effrayante rapidité. »

Toutefois, le choix d'une station maritime n'est pas chose indifférente. On ne doit point aller aux bains de mer comme on va à la promenade sans se préoccuper de savoir s'ils conviennent ou s'ils ne conviennent pas à sa constitution. Les bains de mer sont un moyen de guérison trop énergique pour qu'un malade puisse rester maître d'en apprécier l'opportunité et d'en régler l'emploi. Avant de partir pour une station, toutes les personnes doivent demander l'avis de leur médecin sur la nature des bains qu'elles veulent prendre et sur le choix de la plage.

Afin de rendre le choix d'une station balnéaire plus facile, M. Van Holsbeek veut bien passer en revue les divers endroits où l'on peut aller prendre des bains ou boire des eaux minérales, en indiquant d'une façon sommaire les avantages que l'on rencontre dans les uns et les agréments que les autres présentent.

Après avoir exposé la nomenclature de tous ces noms et de tous ces lieux, il passe aux villes d'hiver « refuges bien-aimés où s'abritent les personnes cacochymes contre les grandes douleurs du froid, contre le triste spectacle de la brume et des frimas, sortes des serres bien aérées et à température toujours uniforme, où les malheureux phthisiques viennent chercher une prolongation à leur pénible existence. » Il parle de Pau, il parle d'Hyères connues déjà depuis longtemps et raconte au sujet de cette dernière que « Catherine de Médicis rêvait à Hyères une maison royale entourée de jardins » dont le climat, ajoute-t-il plus loin, de l'avis des médecins et des météorologistes, est plus doux et moins excitant que celui de Nice, non seulement à cause de la latitude plus méridionale, mais aussi à cause de la position géographique. »

Vient enfin le tour de Monaco ! Or à peine le savant docteur a-t-il pris pied sur le territoire de la principauté qu'il partage soudainement pour ce pays l'enthousiasme qu'éprouvent tous les touristes qui nous rendent visite. Il s'entretient de Monaco comme d'un pays ami. Toutes ses sympathies lui sont acquises ; et citant à l'appui de son admiration le témoignage de Jean Reynaud, « Monaco, s'écrie-t-il, est un des lieux les plus intéressants de notre Occident. C'est sur ce rocher que la civilisation grecque a pris pied parmi nous pour la première fois. La tradition antique rapporte qu'Hercule, avant de se rendre en Espagne, toucha terre en cet endroit, qu'il y vainquit Géryon et les brigands des montagnes, y ouvrit un passage à travers les Alpes, et consacra à sa mémoire le rocher et le port qu'on voit aujourd'hui. Aussi, jusque dans les premiers siècles du christianisme, Monaco conserva-t-il le nom glorieux de *Portus Herculis*. Voilà une fonda-

tion qui remonte bien au delà de toutes celles faites par les Grecs et les Romains sur ce même littoral, car elle appartient aux temps mythologiques. Cinq cents ans avant l'ère actuelle, Hécatee de Milet faisait déjà mention de Monaco comme d'une colonie célèbre. Puis il fait l'historique de l'antique dynastie des Grimaldi associant, en terminant, ses regrets aux regrets unanimes de la population de la principauté au sujet de la mort de la Princesse Antoinette dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui l'ont connue.

Nous ne rapporterons pas ici ce qu'il raconte de la beauté du climat de Monaco. Les lecteurs de notre journal savent tout le bien qu'on peut en dire; seulement nous répéterons avec lui que « la poussière et les vents des autres villes du littoral ligurien sont inconnus à Monaco, qu'on n'y ressent que les émanations bienfaisantes des pins d'Italie, des orangers et des citronniers et que cette salubrité de l'air écarte de la principauté les maladies épidémiques et y prolonge la vie humaine au delà de la moyenne établie par les statistiques. »

A. CHAMBON.

CHRONIQUE BELGE.

Bruxelles, 14 juillet 1864.

Le pays est violemment agité. On demande partout la dissolution des chambres et des élections générales. Si ce malaise dure encore longtemps, il amènera infailliblement un cataclysme qui sera la perte de la Belgique.

Les dernières courses de Spa ont été fort brillantes. Le temps était propice et la température très-douce. Jamais le turf spadois n'avait compté une réunion plus compacte et mieux choisie. Le monde du Sport anglais, français, allemand et belge, s'y était transporté et tous les trains, arrivant de France et de l'Allemagne et des villes voisines, déversaient de nombreux voyageurs dans cette charmante localité toute pavée de drapeaux aux couleurs nationales en l'honneur de S. A. R. Mgr le duc de Brabant. Le prince a passé vingt-quatre heures à Spa et a promis d'y revenir au mois de septembre.

L'inauguration du tir à la cible de Liège, aura lieu dimanche prochain. L'ouverture de cet établissement dont l'utilité avait été signalée depuis si longtemps, va devenir l'occasion d'une fête pour les Liégeois, d'autant plus que cette inauguration sera faite en présence du prince royal. S. A. R. ne doit rester qu'un jour à Liège. Un banquet lui sera offert par le conseil communal; il aura lieu dans les salons de l'Hôtel-de-ville.

Le même jour, auront aussi lieu les régates organisées par le Sport nautique de la Meuse.

Il paraît aussi qu'il sera fait, le même jour, une grande revue de la garde-civique de Liège.

La société des carabiniers réunis de Bruxelles organise un tir de l'arme de guerre qui aura lieu à Bruxelles à l'occasion de la fête de l'inauguration du roi, laquelle coïncide avec la fête communale qui a lieu dans la dernière quinzaine de juillet. On a déjà réuni par souscription plusieurs milliers de francs. Le roi a souscrit pour 400 fr. le comte de Flandre pour 200, le tir promet d'être fort brillant.

C'est étonnant comme le goût du tir s'est développé en Belgique depuis quelques années. Ce sont encore des tireurs belges qui ont obtenu les premiers prix au grand tir de Vincennes.

Jeudi dernier a eu lieu la première assemblée générale des délégués des différentes sociétés médicales des adhérents à la *Fédération médicale belge*, établie sur le même pied que l'association générale des médecins de France et appelée comme elle au plus brillant avenir.

La fédération médicale belge, qui n'existe encore que depuis quelques mois, compte déjà dans son sein près de la moitié des médecins-praticiens du pays.

L'assemblée générale était fort nombreuse: on y était venu de tous les coins de la Belgique.

On s'est occupé du projet de loi sur l'art de guérir et de la nomination du bureau définitif de la fédération. Voici la composition de ce bureau: président honoraire, M. Monfils, président, M. Crocq, vices-présidents MM. Bougard et Maesen, secrétaire M. van Holsbeek, secrétaire-adjoint, M. Feignart.

Les fédérations sont à l'ordre du jour. On parle de la fédération des sociétés de secours mutuels et de celle des chasseurs-éclaireurs du pays.

Le Comité belge pour les secours aux blessés de la guerre fonctionne déjà activement. Il se propose d'organiser un congrès international aux prochaines fêtes de septembre.

Déjà on s'occupe de la prochaine saison théâtrale. La campagne qui vient de finir n'a pas été des plus brillantes. Il est à espérer que celle qui commencera bientôt laissera des souvenirs plus dignes d'être conservés.

Le théâtre de la Monnaie veut entrer dans une voie nouvelle; la liberté la plus entière est laissée au directeur, M. Lethellier, un homme intelligent et de grande expérience. Nous verrons ce que le changement des conditions de l'abonnement apportera de bénéfices à la caisse, et nous dirons ce qu'une autre innovation, importée d'Allemagne et d'Angleterre, les spectacles à prix réduits, pourrait — si on voulait en essayer — créer de ressources nouvelles, en supprimant les soirées de non-valeurs, où l'on chante devant des banquettes vides et les abonnés endormis.

Et quand le théâtre vivra, et vivra bien, peut-être oserons-nous demander timidement qu'on veuille bien nous permettre de n'y pas mourir d'asphyxie.

C'est un beau théâtre que le théâtre de la Monnaie. Je n'en connais pas de plus judicieusement distribué et de mieux aménagé. L'architecte a fait merveilles, et le décorateur l'a secondé avec assez de goût. Partout de l'espace, de la lumière, de l'or qui se relève en bosse (beaucoup trop); partout le confort, la richesse. Il n'y manque qu'une chose: de l'air.

Je puis vous donner dès aujourd'hui des renseignements assez complets sur la composition de la troupe pour la campagne prochaine.

MM. Jourdan, Roubil, Aujac, Mengal et Dryane nous restent, ainsi que Mesdames Meyer-Boulard et Faivre. M. Wicart, le ténor bien-aimé, vient reprendre l'emploi qu'il occupait il y a quatre ans.

A M. Périé succède M. Coulon, qui depuis un an a quitté le Grand-Opéra de Paris pour la province.

M. Méderic, première basse noble à Lyon vient prendre la place de M. Bryon, et M. Baré, baryton à Marseille, celle de M. Meillet.

M. Holzem, second ténor à Marseille, partagera le même emploi avec M. Aujac. Enfin M. Dubouchet aura pour successeur M. Dangles. M^{me} Elmire remplace M^{me} Borghèse, et l'emploi de M^{me} Demaesen sera tenu par M^{me} Moreau, qui vient de Lyon. Il paraît que M^{me} Rey-Balla succèdera à M^{me} Meillet.

Le ballet sera renouvelé en entier: l'emploi de première danseuse sera tenu pendant la moitié de la saison par M^{me} Boschetti, qui vient de créer à Paris le premier rôle de la *Maschera*, et pendant la seconde moitié par M^{me} Laurati, première danseuse des théâtres de Vienne et de Florence. Il y aura cinq autres danseuses, plus un corps de ballet entièrement renouvelé et recruté tant en Angleterre et en Italie que sur les principaux théâtres de France. Le maître de ballet sera M. Monplaisir.

Ces engagements nouveaux et cet accroissement de personnel constituent pour le budget de l'administration une augmentation de plus de cinquante mille francs.

La réouverture se fera par *Lara*, de M. Maillart (l'auteur des *Dragons de Villars*), qui obtient en ce moment un grand succès à l'Opéra-Comique.

GEORGES HENRY.

EMPRUNT ROMAIN 5 % DE 50 MILLIONS DE FRANCS.

(Décreté par bref Pontifical du 26 mars 1864).

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1,000 rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT.

AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1^o Les obligations de 1,000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre.

Les conditions sont celles de l'emprunt de 1860; la souscription entraîne le versement immédiat.

2^o La rente de 5 % prendra cours à partir du 1^{er} avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril de chaque année, entre autres au siège de la *Banque de Crédit Foncier et Industriel*, à Paris, rue du Helder, n^o 3, chez les Agents et les banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

Les souscripteurs profiteront ainsi des intérêts courus depuis le 1^{er} avril dernier.

3^o L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au 1^{er} juillet, et le remboursement des certificats sortis, 1^{er} octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 % du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

On souscrit à Paris, à la *Banque de Crédit Foncier et Industriel*, rue du Helder, n^o 3.

On peut verser les fonds dans les succursales de la *Banque de France*, au crédit de M. Alfred de BIZEMONT, rue du Helder, n^o 3.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Juillet 1864.

LIVOURNE.	brick <i>Courrier</i> , c. Vauclieh,	m. d.
MENTON.	b. <i>Conception</i> , c. Saissi, caisses citrons	
VINTIMILLE.	b. <i>St-Augustin</i> , c. Sibono,	id.
MENTON.	b. <i>Daniel</i> , c. Cosso,	id.
NICE.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	m. d.
VINTIMILLE.	b. <i>St-Jean</i> , c. Sibono, caisses citrons	
NICE.	b. <i>Silphide</i> , c. Corras,	m. d.
ID.	b. <i>Assomption</i> , c. Carenzo,	id.
ID.	b. <i>Napoléon III</i> , c. Clugny,	id.
ID.	b. <i>Conception</i> , c. Massaferrò,	en lest
SAVONE.	brick <i>Eolo</i> , c. Nardini,	m. d.
MARSEILLE.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Marcenaro,	id.
VINTIMILLE.	b. <i>Elvire</i> , c. Viale,	en lest

Départs du 9 au 15 Juillet 1864.

NICE.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	m. d.
MENTON.	b. <i>St-Léon</i> , c. Simon,	id.
CANNES.	b. <i>Rose Emilie</i> , c. Dozol,	plâtre
COPENHAGUE.	b. <i>Courrier</i> , c. Vauclieh,	m. d.
MENTON.	b. <i>Conception</i> , c. Saissi,	en lest
NICE.	b. <i>St-Augustin</i> , c. Sibono,	id.
MENTON.	b. <i>Daniel</i> , c. Cosso,	id.
NICE.	b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	id.
VINTIMILLE.	b. <i>St-Jean</i> , c. Sibono,	id.
MENTON.	b. <i>Silphide</i> , c. Corras,	m. d.
ID.	b. <i>Assomption</i> , c. Carenzo,	id.
ID.	b. <i>Napoléon III</i> , c. Clugny,	id.

Bulletin Météorologique du 10 au 16 Juillet 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
10 juillet	24	27	28	beau	nul.
11	24	26	27	id.	id.
12	25	27	26	id.	id.
13	25	27	30	id.	id.
14	25	28	30 5/10	id.	id.
15	24	26	28	id.	id.
16	24	26	28	id.	id.

HUILE DE

(DE FOIE FRAIS DE MORUE) Affections scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. (Elle donne de l'embonpoint) Douce et facile à prendre. Rue Castiglione, 2, Paris. Mention honorable. — En gros, chez M. Fouque, pharmacien à Nice; en détail dans toutes les bonnes pharmacies; à Monaco, chez M. MURATORE, pharm.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS

MELANOGENE

De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.

Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR.

Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

GRAND HOTEL DE PARIS

Cet Hôtel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.